

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse – Montants TTC

Ces honoraires* comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Prix de vente		Sur les immeubles à usage d'habitation ou professionnels et sur les terrains à bâtrir
De	À	HONORAIRES TTC*
0 €	24 999 €	3 500 €
25 000 €	49 999 €	4 000 €
50 000 €	69 999 €	5 000 €
70 000 €	89 999 €	6 000 €
90 000 €	109 999 €	7 000 €
110 000 €	129 999 €	8 000 €
130 000 €	149 999 €	9 000 €
150 000 €	174 999 €	10 000 €
175 000 €	199 999 €	11 000 €
200 000 €	224 999 €	12 000 €
225 000 €	249 999 €	13 000 €
250 000 €	274 999 €	14 000 €
275 000 €	299 999 €	15 000 €
300 000 € et plus		5,00 %

* Les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente sauf stipulation contraire prévue au mandat. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche. Dans le cadre de la formule Sérénité, les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits (voir conditions en agence).

Avis de valeur :

Bilan complet et remise d'un rapport d'estimation

→ 200 € TTC

Transaction ventes de fonds de commerce :

→ 6 000 € TTC minimum. 12% TTC du prix de vente

LOCATION – MANDAT PRIMMO

(Locaux d'Habitation / Mixte Habitation professionnel loués nus ou meublés soumis à la loi du 06 juillet 1989 modifiée)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et négociation	Forfait de 50 € (Offert dans le cadre d'un mandat de gestion)	0 €
Bien inférieur ou égal à 30 m ² de surface habitable	11€/m ² surface habitable	11€/m ² surface habitable
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	6,50%* plafonné à 8€/m ²	6,50%* plafonné à 8€/m ²
Etat des lieux location	2,50%* plafonné à 3€/m ²	2,50%* plafonné à 3€/m ²
TOTAL (hors entremise et négociation)	9,00%* plafonné à 11€/m²	9,00%* plafonné à 11€/m²

HONORAIRES LOCATION : BAUX de DROIT COMMUN / CODE CIVIL

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	9%*	9%*

HONORAIRES LOCATION : BAUX COMMERCIAUX – BAUX PROFESSIONNELS à la charge du locataire

Bail initial et Renouvellement	15% du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges
Honoraires liés à toute modification du bail en cours d'exécution (avant, à la charge du demandeur)	66% du montant facturé pour la Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail

HONORAIRES LOCATION : Stationnement, Garage, Cave, etc.

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	144 €	144 €

VACATION HORAIRE

Vacation Collaborateur	85 €
------------------------	------

*du montant annuel des loyers hors charges

HONORAIRES DE LOCATION GESTION

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse – Montants TTC

GESTION LOCATIVE (à la charge du bailleur)

MANDAT SERENIMMO	Offre Serenimmo (Gestion Financière, Gestion Administrative et Fiscale, Gestion Technique)	7,20% (3,60% la première année) du quittancement (Loyer charges comprises)
	Option Optimmo (Offre de base, GLI, Dégradations immobilières, Protection juridique, Inoccupation)	+3,00% du quittancement (Loyer charges comprises)
	Option OtimmoPlus (OPTIMMO et Vacance locative)	+ 5,40% du quittancement (Loyer charges comprises)
	Immeuble complet en gestion	9,60% du quittancement (Loyer charges comprises)
Options OPTIMMO et OPTIMMOPLUS cumulables aux taux indiqués ci-dessus		
Aide à la déclaration des revenus fonciers	75 €	